

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
8 juin 2021

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 24

Votants 29

OBJET :

**06. APPEL À PROJETS
RÉGIONAL
« REDYNAMISATION
DES CENTRES-VILLES
ET CENTRES-BOURG ».
DEMANDES DE
SUBVENTIONS.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 21/06/2021

Reçu en préfecture le 21/06/2021

Affiché le 22-06-2021

ID : 059-215904004-20210611-21062021



L'an deux mil-vingt-et-un, le quatorze JUIN à dix-huit heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – M. BAUDRY José – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – M. MOUILLE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëticia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSÉS : M. COUSYN Sébastien – Mme CARLIER Nathalie – Mme CAPPELLE Christiane – Mme DI PENTA Anna – Mme DELANSAY Sylvie **donnant procurations respectives** à M. LAPIERRE Julien – M. DELFLY Jean-Louis – M. BAUDRY José – Mme FLAMENT Laëticia – M. BEZILLE Marc.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que la Région Hauts de France a lancé un appel à projets en 2019 concernant la redynamisation des centres-villes et centres-bourgs. La commune de Merville est lauréate de cet appel à projets.

Suite aux différents échanges avec la Région, la commune de Merville peut déposer différents dossiers qui correspondent aux critères d'éligibilité des différents volets.

Aussi le conseil municipal est invité à donner son autorisation pour :

Volet « projets d'aménagement urbain » :

- solliciter la Région concernant le projet de Réhabilitation d'un bâtiment dédié aux activités nautiques, pour la création d'un espace touristique au profit du développement de l'offre commerciale en centre-ville

Volet en faveur du commerce, de l'artisanat et des services :

- solliciter la Région concernant la création d'un poste de manager commerce de centre-ville et de la vie locale ;
- solliciter la Région dans le cadre d'un plan d'actions global concernant la redynamisation du centre-ville. Plan d'actions qui sera élaboré et mis en place par le manager commerce et de la vie locale, en concertation avec les élus et les partenaires.

Adopté à l'unanimité.

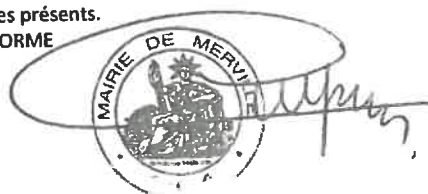
Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.